## HMPPS - Test lors des visites. FAQ pour les prisonniers

### En quoi consiste le test des visites ?

Le test du dispositif d'écoulement latéral (LFD) sera proposé à tous les visiteurs de la prison et aux personnes qu'ils visitent. Cela signifie que si les visiteurs (et la personne à qui ils rendent visite si on leur propose un test) obtiennent un résultat négatif au test Covid-19, le contact physique sera autorisé. Le dépistage avant les visites permettra de réduire la transmission à tous ceux qui vivent et travaillent dans nos prisons et dans la communauté.

**A quelles prisons cela s'applique-t-il ?**

Des tests avant les visites sont organisés dans toutes les prisons d'Angleterre.

### Quel type de test me demande-t-on de passer ?

Si vous avez réservé une visite, il vous sera demandé de passer un test LFD (Lateral Flow Device) soit la veille, soit le jour de votre visite. Il s'agit d'un prélèvement dans le nez et la gorge et les résultats sont connus dans les 30 minutes.Il s'agit du même type de test qui est actuellement proposé dans la communauté, notamment dans les écoles et les maisons de soins.Il peut arriver que cela ne soit pas possible, mais ne vous inquiétez pas, cela n'affectera pas votre visite.

**Mes visiteurs passent-ils un test également ?**

Nous demanderons également à vos visiteurs de passer un test LFD avant la visite. Si le test de vos visiteurs est négatif, les contacts physiques seront autorisés lors de la visite.

### Pourquoi devrais-je effectuer un test LFD ?

Si le test est disponible le jour de votre visite - en faisant un test LFD et en obtenant un résultat négatif, vous serez autorisé à avoir un contact physique avec votre visiteur s'il obtient également un résultat négatif. Si vous ne pouvez pas effectuer de test ce jour-là, vous pouvez tout de même avoir des contacts physiques avec vos visiteurs, à condition qu'ils aient effectué des tests et que ceux-ci soient négatifs.

Nous vous demandons d'accepter tous les tests qui vous sont proposés dans la prison. Ce test est volontaire, mais il nous aidera à identifier les cas potentiels avant qu'ils n'arrivent en prison et donc à réduire les chances de devoir réduire nos régimes à l'avenir.

Les prisons sont un environnement fermé, et le virus peut rapidement se propager au sein de la population carcérale.Pour éviter les flambées de virus au sein de la prison, outre les tests réguliers déjà en place pour le personnel, nous demandons aux visiteurs et aux prisonniers de faire un test LFD avant leur visite.Il est essentiel d'éviter les épidémies futures pour nous permettre de faire progresser nos régimes et d'améliorer l'expérience des visiteurs.

### Dois-je passer le test pour obtenir une visite ?

NonLe dépistage est volontaire, mais nous vous encourageons à y participer pour vous protéger, ainsi que vos visiteurs et le reste de la population carcérale. Si vos visiteurs ne souhaitent pas passer de test, votre visite peut quand même avoir lieu, mais vous ne serez pas autorisés à avoir un contact physique pendant la visite.

### Mon visiteur devra-t-il prouver son résultat de test à domicile ?

Le test étant volontaire, nous demandons à tous les visiteurs de nous fournir la preuve du résultat de leur test à domicile effectué le jour de la visite. Ils doivent fournir la preuve du résultat de ce test à domicile pour autoriser le contact physique. S'ils ne sont pas en mesure de fournir des preuves, ils se verront proposer un test sur place. Si le test est positif et qu'ils ne s'isolent pas, ils enfreignent les directives gouvernementales et la loi.

### Que se passe-t-il si mon visiteur n'a pas accès au dépistage à domicile ou dans la communauté ?

Si votre visiteur ne peut pas accéder à un test dans la communauté, nous lui en proposerons un lorsqu'il arrivera pour la visite.Le test peut durer environ 45 minutes. Il faut donc penser à arriver suffisamment tôt pour passer le test. Les visiteurs devront arriver à l'établissement environ une heure avant le début de la visite prévue, afin de disposer de suffisamment de temps pour enregistrer leur arrivée et participer aux tests.

### Alors, que se passe-t-il si mon test est négatif ?

Si votre test est négatif et que vos visiteurs le sont également, vous pouvez avoir un contact physique avec eux pendant votre visite.

### Que se passe-t-il si je ne souhaite pas passer un test ?

Si vous ne souhaitez pas passer de test ou si le test n'est pas disponible, vous pouvez avoir des contacts physiques lors de votre visite, à condition que vos visiteurs aient passé un test et que celui-ci soit négatif. Si votre visiteur refuse le test, vous ne pouvez pas avoir de contact physique.Votre visite aura quand même lieu.

### Quels sont les avantages pour mon visiteur de passer son test à la maison ?

Un test avant de quitter le domicile est utile pour éviter de voyager et d'être potentiellement positif à l'arrivée au centre de visite. Vous éviterez ainsi tout frais de déplacement inutile et toute déception le jour même si la visite ne peut avoir lieu.En sachant qu'ils sont négatifs avant de voyager, ils contribuent également à la sécurité de la communauté.

### Comment mes visiteurs peuvent-ils accéder à un test dans la communauté ?

Les tests de dépistage dans la communauté sont accessibles de différentes manières. Ils peuvent avoir accès à des tests à domicile par l'intermédiaire des écoles s'ils sont parents ou tuteurs d'un enfant en âge de fréquenter l'école secondaire. Ils peuvent également se rendre dans un centre de dépistage rapide s'il en existe un dans leur région. Vous pouvez également vous rendre dans votre pharmacie locale ou consulter le site Internet gov.uk pour plus d'informations.

### Si je passe un test et qu'il est positif, puis-je quand même bénéficier de la visite ?

Non, si vous ou votre visiteur avez un test positif, vous ne pourrez pas assister à la visite.Cela permettra de réduire le risque de transmission et de protéger la communauté ainsi que les personnes qui vivent et travaillent dans nos prisons.

Combien cela coûte-t-il ?

Le test Covid est gratuit.

### La partie de mes visites concerne les enfants ; devront-ils subir un test et si oui, qui l'administrera ?

Les enfants de moins de 11 ans n'ont pas besoin d'être testés et ils sont autorisés à avoir un contact physique avec vous lors de la visite. Si l'enfant a 11 ans, nous encourageons ses parents/tuteurs à consentir à ce qu'il soit testé et ils devront lui faire passer le test. Les enfants âgés de 12 ans et plus passeront le test eux-mêmes. Ceci est conforme au programme de tests en place dans les écoles secondaires.Les enfants âgés de 11 ans ou plus sont autorisés à entrer en contact avec la personne qu'ils visitent seulement si leur résultat est négatif.

### Mon visiteur ne peut pas administrer le test physiquement ; le ferez-vous à sa place ?

NonLe personnel de l'HMPPS ne peut que conseiller sur la manière de passer le test, il ne peut pas le faire à leur place.Ils peuvent accéder aux centres de dépistage communautaires et au cabinet de leur médecin local pour se faire tester s'ils ne sont pas en mesure de s'administrer eux-mêmes le test.

### Moi-même/ mon visiteur ne peut pas participer au test pour des raisons médicales.

Si vous ou une personne vous rendant visite n'êtes pas en mesure de participer au test pour des raisons médicales, vous devrez fournir un certificat du médecin généraliste le confirmant. Vous serez toujours autorisé à avoir des contacts physiques lors de la visite, à condition que ceux qui le peuvent aient un résultat négatif au test.

### Soit moi, soit mon visiteur a eu un test PCR positif récent. Peut-on encore passer un test ?

Si votre visiteur pense qu'il est exempté de test en raison d'un PCR positive au cours des 90 derniers jours et qu'il peut le prouver, le contact pendant la visite sera autorisé (à condition que tous les autres visiteurs du même groupe de visiteurs fournissent un test négatif et que toute période d'isolement soit terminée). Si votre visiteur n'est pas en mesure d'en apporter la preuve, il peut passer un test LFD afin d'avoir un contact lors des visites.

Si vous avez eu un résultat positif au test PCR au cours des 90 derniers jours et que vous avez terminé votre période d'isolement, et que vous pouvez en apporter la preuve (les services de santé peuvent confirmer si ce test PCR a été effectué pendant votre détention), le contact physique sera autorisé lors des visites si vos visiteurs ont également été testés. Si vous n'êtes pas en mesure d'en apporter la preuve, vous pouvez passer un test LFD afin d'avoir un contact lors des visites.

### Mon visiteur a pris les transports en commun pour se rendre à la prison pour la visite.Peut-il utiliser les transports publics pour rentrer chez lui si le résultat du test est positif ?

Dans la mesure du possible, nous encourageons les visiteurs à se faire dépister avant de se rendre à la prison pour la visite. Si le résultat du test est positif, ils doivent utiliser leur propre moyen de transport, dans la mesure du possible, pour faire le trajet de retour. S'ils doivent voyager dans les transports publics, ils doivent suivre les directives gouvernementales, qui prévoient notamment le port d'un masque facial, le maintien d'une distance sociale avec les autres et le fait de ne toucher les surfaces que lorsque cela est nécessaire pour la sécurité du voyage.

### Si je passe un test et que le résultat est négatif, puis-je avoir une visite normale sans avoir à porter un masque ou à rester à 2 mètres de distance ?Puis-je avoir un contact physique avec mes visiteurs ?

Toutes les visites, quel que soit le test, exigent que le ou les visiteurs et la personne visitée portent un masque facial.Toutefois, si le test est négatif le jour de la visite (lorsque des tests sont disponibles) et que vos visiteurs sont également négatifs, vous pouvez avoir des contacts physiques, tout en portant votre masque. Vous devrez garder une distance sociale avec les autres pendant que vous serez dans le centre de visites et que vous vous déplacerez vers et depuis la zone de visites.

### Si j'accepte de subir le test et que je suis négatif, comment puis-je savoir que les autres personnes présentes dans la pièce ne sont pas positives et ne me font pas courir le risque d'attraper le virus ?

Vous ne savez peut-être pas qui a été testé et qui ne l'a pas été. Nous ne partagerons pas vos informations avec d'autres personnes. Cependant, chacun devra maintenir une distance sociale lors des déplacements vers et depuis la zone de visite et dans le centre de visite. Tous les visiteurs et les prisonniers doivent porter leur masque.Nous encourageons tout le monde à faire le test.

### Tout le personnel est-il testé ?

Le personnel se voit également proposer des tests dans le cadre de notre programme de tests.

### Y aura-t-il des rafraîchissements à acheter dans la salle des visites ?

Pour l'instant, aucun rafraîchissement n'est prévu.

### Y aura-t-il une aire de jeux dans la salle des visites/le centre des visites ?

Comme nous allons limiter les contacts physiques au minimum pour éviter la propagation du virus, les aires de jeu internes seront fermées pour le moment.

### Quelles seront les activités proposées aux enfants si l'aire de jeux est fermée ?

Cela sera spécifique à chaque site.

### Les enfants peuvent-ils encore avoir des contacts physiques ?

Les enfants âgés de 11 ans et moins pourront avoir des contacts physiques sans avoir à passer un test. Les enfants âgés de 12 ans et plus pourront avoir des contacts physiques s'ils ont passé un test et que le résultat est négatif.

### Le temps de test fait-il partie du temps alloué aux visites ?

Non, le test aura lieu avant votre visite et vous disposerez toujours du temps de visite alloué.Le test prend environ 45 minutes, y compris l'enregistrement et le chronométrage des résultats. Les visiteurs devront se présenter à l'établissement environ une heure avant le début de la visite prévue, afin d'avoir le temps d'enregistrer leur arrivée et de participer aux tests.**S'ils peuvent fournir la preuve d'un test LFD négatif effectué le jour de la visite, ils ne seront pas tenus de procéder à un test sur place et n'auront pas besoin d'arriver tôt à la visite.**

### J'ai été vacciné ; dois-je encore être testé ?

Oui, les tests doivent se poursuivre même après qu'une personne a été vaccinée. La vaccination ne vous protège pas contre la contraction et la transmission du virus.

### Si un groupe de personnes me rend visite et que l'une d'entre elles est positive, les autres personnes peuvent-elles continuer à me rendre visite ?

S'ils ont tous voyagé ensemble dans le même véhicule, cela déclenchera Test and Trace et la visite ne pourra pas avoir lieu. Si elles ont voyagé séparément, la personne dont le test est positif ne pourra pas assister à la visite, mais les autres membres du groupe pourront le faire.

### Est-ce que je perdrai un VO si moi ou mon visiteur sommes testés positifs ?

Non, la visite n'aura pas lieu mais vous conserverez le crédit de votre allocation de visite. Vous pourrez reprogrammer la visite à une date ultérieure.